

ÉCONOMIE ÉCOLOGIE

LESSINES

Deronne : le commerce dans le sang

Société de négoce de produits agricoles et horticoles, la JMF

Deronne a su faire fructifier son capital familial.

● Fanny GEERAERTS

Il était une fois... un fermier d'Ollignies prénommé Sylva, qui à la fin de la seconde guerre mondiale eut l'occasion d'échanger son beurre «fait maison» contre des plants de pommes de terre étrangers, qu'il revendait à d'autres agriculteurs. Ses descendants sont aujourd'hui à la tête d'une entreprise au chiffre d'affaire annuel de 9 millions d'euros.

Cette belle success story régionale est celle de la société JMF Deronne, spécialisée dans le négoce de produits agricoles et horticoles, à Lessines. «Le commerce, on l'a dans le sang», sourit Fabrice, 3^e génération de Deronne à diriger l'entreprise, avec ses parents, Monique et Jean-Marie. «Le relationnel, c'est ce qui nous fait avancer et c'est le côté le plus agréable de ce métier. D'ailleurs, plusieurs de nos clients agriculteurs actuels sont eux-mêmes les descendants de ceux de mon grand-père. C'est une grande histoire de famille et de confiance réciproque.»

Pour autant, l'entreprise n'a cessé de s'adapter. «C'est un secteur très concurrentiel. Face à nous, il y a des géants.»

Dès l'arrivée de la seconde génération, une évolution est apparue : en 1984, un hangar à pommes de terre a été acquis à la Chaussée Gabrielle Richet à Lessi-

nes. Peu à peu, le magasin de détail et les lieux de stockage ont été transférés d'Ollignies vers le site actuel, plus spacieux. «En 1998, on a transformé le hangar à pommes de terre en magasin de détail (NDLR : aujourd'hui appelé Mr. Bricolage), repris par ma sœur lors de la scission de la société en 2000», explique Jean-Marie.

16 000 tonnes par an

Ce dernier et son fils Fabrice développent l'activité initiale de la société, l'achat-vente. Au total, ce sont désormais 16 000 tonnes de produits qui transitent annuellement par leurs 14 000 m² de surface de stockage, dont une partie à Blandain où les Deronne ont racheté la société Vanwynsberghe en 2003. Ces produits sont de différentes natures : le phyto-pharmaceutique représente 40 % du CA. «Il s'agit de médicaments pour les plantes – des régulateurs de croissance, des fongicides, herbicides... –

que nous achetons aux multinationales et que nous revendons aux entrepreneurs agricoles et aux grossistes du Hainaut.»

Parallèlement à cette section, la société est spécialisée dans la réception des céréales (20 %) des agriculteurs régionaux, revendues ensuite aux meuneries et fabricants d'aliments pour bétail, ainsi que dans la vente d'engrais (20 %) et de semences (20 %). Depuis peu, une activité «Espace vert» a été créée (lire ci-contre). «Nous ne voulons pas nous étendre géographiquement ; nous préférons nous diversifier là où nous sommes déjà implantés, où les gens nous connaissent, soulignent de concert le père et le fils. Cette diversification est nécessaire pour faire face à l'évolution du secteur. Avant, il y avait trois fermes par rue ; maintenant, il en reste deux par village...»

La société lessinoise emploie, en plus de ses dirigeants, 14 personnes, dont cinq commerciaux. ■



Passés des pommes de terre aux céréales, entre autres, les Deronne (grand-) père et fils bâtissent leur «empire» sur l'art du relationnel.

◆ TEXTILE

Fin d'année difficile

«Cette année a été relativement bonne jusqu'à l'été, puis le climat s'est sérieusement dégradé à partir de septembre», confiait au journal «L'Écho» le directeur de Fedustria, Fa Quix. Le même interlocuteur estime à environ 500 le nombre de postes de travail perdus, sur un total de 23 000 personnes employées dans le secteur textile. À titre de comparaison, 5 000 emplois ont disparu entre 2008 et 2010.

«Hormis deux cas (à Audenarde et Zulte), il n'y a pas eu de grandes restructurations, mais une diminution de l'emploi de 5 personnes par-ci, 10 par-là». Quid des perspectives pour l'année 2012 ?

«Le textile technique (bâches, géotextiles, etc.) marche toujours très bien, grâce au marché allemand de l'automobile et de la construction.

Pour le reste, nous ne croyons pas que la mauvaise conjoncture va se poursuivre toute l'année. La récession sera relativement légère mais il faudra assumer un, voire deux, trimestres difficiles jusqu'au printemps».

◆ ÉNERGIE

Près de 4 000 € par ménage

La facture énergétique d'une famille belge aura augmenté de 1 000 € entre 2009 et 2012, pour atteindre un montant de 3 919 €, selon la société de bourse Petercam.

Le mazout de chauffage et le diesel sont les principaux responsables de ce niveau record. Ces hausses sont supérieures à celles enregistrées dans les pays voisins, essentiellement du fait d'une taxation plus lourde et de tarifs de distribution plus élevés.

◆ CONSTRUCTION

Les dates de Batirama

Le rendez-vous est un incontournable au calendrier du Hainaut occidental. Voici donc les dates de la 23^e édition du salon Batirama : 21, 22 et 23, 27, 28 et 29 janvier.

HAINAUT OCCIDENTAL

Intérimaires frontaliers « en danger »

Pour continuer à bénéficier du statut de travailleur frontalier, il faudra être sous contrat au 31 décembre. Quid pour les intérimaires ?

Dès le 1^{er} janvier 2012, il n'y aura plus de nouveaux travailleurs frontaliers. Les intérimaires qui n'auront pas trois mois d'ancienneté ne pourront plus bénéficier de ce statut qui permet de payer les impôts dans le pays de résidence. En France par exemple, l'imposition est bien moindre qu'en Belgique.

Afin de sensibiliser les socié-



La CSC demande que les intérimaires soient couverts le 31 décembre.

tés intérimaires à la problématique des frontaliers et plus particulièrement au statut des travailleurs intérimaires, la

CSC du Hainaut occidental et le service frontalier de la CSC ont organisé mardi une visite dans des sociétés tournaisiennes et mouscronnoises.

« Nous allons visiter une vingtaine de sociétés. Cette action de sensibilisation a pour objectif de prévenir les travailleurs intérimaires mais aussi de corriger le tir. D'une part, il faut que les sociétés fournissent une information correcte sur le statut d'intérimaire frontalier. D'autre part, à ces agences de trouver la meilleure solution pour les travailleurs », explique Olivier Buyse, permanent frontalier de la CSC.

À ce jour, on estime à 30 000 le nombre de travailleurs frontaliers, dont 20 000 dans le Hainaut.

Le 1^{er} janvier 2012, la régle-

mentation fiscale concernant les travailleurs résidant en France et travaillant en Belgique changera.

Ces travailleurs peuvent actuellement payer leurs impôts dans le pays de résidence. Pour continuer à bénéficier de ce statut jusqu'en 2033, le travailleur doit au 31 décembre être sous les liens d'un contrat de travail ou être au chômage et justifier de trois mois de travail sous statut frontalier en 2011.

Pas de problème pour les CDI et CDD. Les intérimaires par contre sont « en danger », le 31 décembre tombant un samedi. « Nous demandons que ces travailleurs soient couverts le 31 décembre par un contrat de travail », précise encore le permanent de la CSC. ■

Ils ont aussi la main verte

Les Deronne ne sont pas étrangers à la beauté végétale de certaines villes, telles que Tournai ou Ath. « En 2010, nous avons ouvert un «Espace Vert» à Lessines, destiné aux professionnels du secteur Parcs et Jardins », explique Fabrice. Une activité vouée à se développer, avec la création d'un espace similaire à Blandain dès janvier. «Ca dépanne les horticulteurs de la région car peu d'entreprises wallonnes sont présentes dans ce domaine.»

La société organise des «journées gazons», avec la découverte de parcelles herbeuses pour comparer les gazons et engrais vendus. «C'est notre mini-foire de Libramont à nous», conclut Jean-Marie.